COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 26 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois d'avril à dix-neuf heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 12 avril 2024.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Adrien DILLY, Frédéric LELEU Eugéna RITAINE, Roselyne GUILBERT, Etienne DILLY, Joseph CARLIER, Nelly MINET, Michelle LEFEBVRE, Doriane DELHEZ, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Isabelle BAHEU ;

Absents excusés : Doriane DELHEZ procuration à Dorothée ANNEBICQUE, Michelle LEFEBVRE procuration à Dorothée ANNEBICQUE

Secrétaire de séance : Eugéna RITAINE

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n° 26/2024 : fixation de la hausse des prix d'assainissement

La séance ouverte, le Maire propose à l'assemblée d'augmenter les tarifs du prix de l'assainissement et de l'abonnement.

Il est proposé de fixer le prix de la redevance à 2.30 € par m3 consommé au lieu de 2.23€/m3 actuellement.

Ces tarifs prendront effet à partir de la facturation émise au 2e semestre 2024.

Les membres du Conseil, après avoir délibéré, accepte cette proposition à 13 voix pour et 2 voix contre.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 03/06/2024
et publication le 03/06/2024

Dohem, le 30/05/2024

Le Maire,

Le Maire, D.DAMBRUNE

David DAMBRUNE

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
10 JUIN 2024

MAIRIE DE DOHEM 62380

MAIRIE DE DOHEM 62380